

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DU 24 FÉVRIER 2017

Président: Monsieur GIROT Thierry,

Présents: Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, COURTAULT Joëlle, CHAUSSINAND Laurent, CURINIER Maria Isabel, FAURE Monique .

Absents excusés : Mesdames et Messieurs CHAMBARD Chantal, CHANUT Nathalie (pouvoir), EYMARD Frédéric (pouvoir), MAGALDI Bernadette (pouvoir)

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures.

Désignation du secrétaire de séance : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu conseil du : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Orientation budgétaire : Investissements 2017,
- 2) Salle polyvalente : règlement et tarifs 2017,
- 3) Ressources humaines: Agent Technique et ATSEM,
- 4) Subvention du Conseil Départemental: déneigement,
- 5) Questions diverses.

1) Orientation budgétaire : Investissements 2017,

Monsieur le Maire confirme que les travaux de rénovation du bâtiment communal appartenant à l'école publique, ainsi que les travaux d'enfouissement de l'Eclairage Public, de l'électrification et du téléphone, sur la route départementale, sont en cours d'instruction pour les demandes de subvention. Ces importants travaux ne pourront être entrepris qu'après retour des aides financières attendues.

Le dossier TEPCV (Territoires Énergies Positives et Croissance Verte) portant sur le remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la mairie a été validé par le Ministère de l'Environnement, correspondant à une subvention de 80% du montant de cette opération, chiffrée à 30 000 € HT .

Divers projets d'investissement en voirie, à l'école, à l'église, au camping et plan d'eau, ainsi que du matériel technique et informatique ont été balayés pour examen.

2) Salle polyvalente : règlement et tarifs 2017,

L'ensemble des tarifs restant inchangés, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de revoir le montant de l'utilisation partielle de la cuisine par les **associations de la commune**. Après délibération et vote, à l'unanimité moins une abstention, il est décidé de porter la tarification de la seule utilisation des frigos et de la machine à glaçons à 10 €. Toute utilisation d'un autre élément de la cuisine (four, plaque de cuisson, lave-vaisselle, chauffe plat, vaisselle) sera facturé 50 €.

3) Ressources humaines:Agent Technique et ATSEM,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, considérant la fin du contrat CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) de l'ATSEM (Agent Technique Spécialisé École Maternelle) et la réussite au concours d'une nouvelle postulante au poste, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 25 heures. Après délibération et vote, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer, à compter du 1^{er} septembre 2017 ce poste.

4) Subvention du Conseil Départemental:déneigement,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour une autorisation de demande de subvention d'aide au déneigement au Conseil Départemental. Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental dans le cadre du déneigement 2016/2017.

5) Questions diverses,

Une réflexion est en cours par le SICTOMSED (Syndicat de Collecte et Traitement des Déchets du Secteur Eyrieux Doux) pour la modification de la collecte des déchets ménagers, afin de faire baisser le tonnage des ordures résiduelles ménagères, dont le coût s'élève à 386 €/Tonne, alors que le tri sélectif est de 49,26 €/Tonne. Des commissions financières et techniques ont été créées au sein de ce syndicat pour mener à bien cette étude. Madame COURTAULT Joëlle est désignée pour faire partie de la commission technique.

- Prochain Conseil Municipal le : 7 avril 2017 à 18 heures.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire,
GIROT Thierry

